

## **LAC VALETS : 21 NOUVEAUX BAUX DE VILLÉGIATURE ATTRIBUÉS EN DÉCEMBRE**

**VAL-D'OR, LE 14 DÉCEMBRE 2022.** – Le 10 décembre dernier, la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO), en partenariat avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et la Ville de Senneterre, procédait à l'attribution de 21 nouveaux terrains de villégiature situés sur les rives du lac Valets. Cette démarche faisait suite au tirage au sort effectué en novembre dernier par la Société des établissements de plein air au Québec (SÉPAQ) parmi 967 participants.

### **Une rare opportunité**

Le tirage au sort de cette année a suscité tout un engouement, alors que 967 personnes ont choisi de tenter leur chance. En compagnie de représentants du MRNF et de la Ville de Senneterre, la MRCVO a ainsi procédé à l'octroi des terrains offerts en invitant les candidats, selon l'ordre dans lequel ils avaient été pigés par la SÉPAQ, à sélectionner ou non un terrain, jusqu'à ce qu'ils soient tous attribués.

*« Le territoire de la Vallée-de-l'Or regorge de possibilités pour les amateurs de plein air, nous sommes un milieu attrayant pour les villégiateurs. Nous sommes heureux de constater l'intérêt des gens pour cette opportunité »,* souligne M. Martin Ferron, préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

### **Tirages au sort**

C'est la deuxième fois que la MRCVO procédait à l'octroi de terrains de villégiature depuis qu'elle est responsable de la gestion des baux de villégiature et des baux d'abri sommaire sur les terres du domaine de l'État de son territoire. La dernière fois remonte à décembre 2019, alors que 11 terrains avaient été attribués en bordure du lac Faillon.

– 30 –

Source : Sophie Rouillard  
Agente de communication  
MRC de La Vallée-de-l'Or  
819 825-7733, poste 262  
sophierouillard@mrcvo.qc.ca

